

EFFICACITÉ ACCRUE POUR LES CLIENTS ET FOURNISSEURS GRÂCE À L'E-INVOICE



Wim Batens, Manager Accounting Department d'ING Car Lease Belgium

ING Car Lease met actuellement la dernière main à son système de facturation électronique. Outre les avantages indéniables, comme le gain de temps et la réduction des coûts, l'e-Invoice offre de nombreux atouts aux sociétés reliées à la plate-forme Isabel. L'e-Invoice satisfait en effet à toutes les exigences légales ainsi qu'à toutes les conditions de forme et, à ce titre, apporte une solution fiable et sécurisée. De plus, ce système favorise l'uniformisation de toutes les opérations comptables. Wim Batens, Manager Accounting Department chez ING Car Lease Belgium, nous explique...

« L'implémentation du système e-Invoice doit nous permettre de gérer totalement notre facturation par voie électronique. Plus de paperasserie puisque l'opération s'effectue par voie de fichier et dans le respect strict des conditions de forme légales et des consignes de sécurité en vigueur », déclare Wim Batens.

« Voici quelques années, chez Renta, l'Union Professionnelle Belge des Loueurs de Véhicules, un groupe de travail a été chargé de déterminer les standards de

données à prendre en compte dans le cadre de la facturation électronique. C'est finalement la plate-forme 'Isabel' qui a été choisie pour partenaire. Elle s'adresse aux clients professionnels et permet de gérer électroniquement et simultanément, au sein d'un réseau sécurisé, des comptes financiers ouverts auprès de différentes banques. Isabel peut, grâce à sa programmation, supporter intégralement l'e-Invoice.

Concrètement, cela signifie que nous serons en mesure d'envoyer

les factures par voie électronique et pourrons satisfaire à toutes les exigences en matière de sécurité et d'intégrité des données. »

Le gros atout de la facturation électronique réside dans les économies réalisées, tant pour les clients que pour le fournisseur. « Une infrastructure correctement informatisée permet d'éliminer toute paperasserie. Les entreprises qui disposent de flottes importantes sont le plus souvent clientes de plusieurs sociétés de leasing. Grâce à l'e-Invoice, ces sociétés pourront uniformiser leur facturation. En outre, l'e-Invoice augmente l'efficacité du travail. Si le système du client le permet, le fichier peut en effet être intégralement traité électroniquement. Et lorsqu'on sait que le traitement d'une seule facture dans une entreprise moyenne coûte dix euros environ, de sa réception à son archivage...

En pratique, l'e-Invoice fonctionne comme suit: la facture est établie

chez ING Car Lease et expédiée via la plate-forme Isabel. Le client la reçoit dans la boîte de réception du logiciel Isabel. Il peut ensuite décider – si son système IT le prévoit – soit d'importer électroniquement cette facture (il existe des logiciels qui assurent l'interface entre le soft Isabel et le soft de comptabilité), soit de l'imprimer et de la traiter manuellement.

Nous sommes bien conscients que tous nos clients ne pourront pas, d'entrée de jeu, profiter des avantages de l'e-Invoice. Ils devront en effet adapter leurs systèmes pour pouvoir importer et traiter le fichier de facturation électronique. L'e-Invoice ne peut évidemment pas devenir une obligation mais sachez qu'aujourd'hui, plus de 45 000 sociétés en Belgique sont déjà reliées à la plate-forme Isabel!

Les dernières adaptations IT sont en cours. Aux mois de juillet et

d'août, les tests indispensables seront effectués et, à l'automne prochain, quelques clients seront intégrés dans un projet test. A la fin de cette année, l'e-Invoice devrait être entièrement opérationnel. Il va sans dire qu'au moment du passage effectif à l'e-Invoice, chaque client sera averti suffisamment tôt du planning exact et des modalités pratiques », précise encore Wim Batens.

Si vous souhaitez d'ores et déjà obtenir des informations complémentaires sur l'e-Invoice selon ING Car Lease, nous vous invitons à prendre contact avec votre Fleet Consultant, qui se fera un plaisir de vous remettre une présentation PowerPoint synoptique. ■

Colophon

ING Car Lease Journal est une publication éditée par ING Car Lease Belgium. La reproduction d'articles ou d'extraits ne peut se faire qu'avec la mention de leur source et de leurs auteurs. Les informations qui vous concernent sont destinées à l'usage interne d'ING Car Lease Belgium Long Term Rental SA et de ses cocontractants. La loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données prévoit le droit d'accès aux données et à leur rectification.

Conseil de rédaction: Dirk Lemmens - Karin Vanhoof - Bernard Robins
Ont collaboré à ce numéro: Françoise Osteaux - Peter Ponnet - Karin Vanhoof
Coordination publicitaire: ING Car Lease Belgium Long Term Rental SA - Bernard Robins
Photographie: Frank Abbeloos - Corbis, Imagebank
Réalisation:To.Be www.ornottobe.be
Editeur responsable: Aernout van der Mersch
 Ingberthoeveweg 6 - 2630 Aartselaar

Pour plus d'informations:

- ING Car Lease Belgium Long Term Rental SA - Bernard Robins
Tél.: (03) 450 18 18 · Fax: (03) 457 49 70
- ING Car Lease Belgium Long Term Rental SA
Ingberthoeveweg 6 - 2630 Aartselaar
Tél.: (03) 450 18 18 · Fax: (03) 457 41 31
- ING Car Lease Luxembourg SA
50, Route d'Esch - L-1470 Luxembourg
Tél.: (352) 25 00 09-1 · Fax: (352) 25 00 09-300

PUBLICITÉ

Consommation mixte (l/100 km): 6,2-9,4/Emissions mixtes CO₂ (g/km): 164-224.
 Donnons la priorité à la sécurité. Informations environnementales [AR 19/03/2004]: www.ford.be/environnement.

Vivre +

Le nouveau Ford S-MAX | Feel the difference